

Offlanges, le 09 janvier 2012

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JANVIER 2012

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Julio SALVADO.

Absents : MM Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LEROY.

DECISION MODIFICATIVE N° 03 BUDGET PRINCIPAL 2011

Les conseillers décident à l'unanimité d'intégrer les travaux d'extension et d'accessibilité de la mairie pour un montant de 128 293 €.

DECISION MODIFICATIVE N° 04 BUDGET PRINCIPAL 2011

Afin de permettre le reversement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et de régulariser le chapitre 66, le conseil municipal décide, à l'unanimité, des ouvertures de crédits suivantes :

Dépenses Article 022 dépenses imprévues	- 236 €
Dépenses Article 665 Escomptes accordés	+ 236 €
Dépenses Article 739116 Reversement sur F.N.G.I.R.	15 101 €
Recettes Article 7311 Contributions directes	15 101 €

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Les délégués décident à l'unanimité d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif (dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2011) et de les affecter aux comptes suivants :

Article 2117 Bois et forêts	1 000 €
Article 2128 Autres agencements et aménagements de terrains	6 500 €
Article 2188 Autres immobilisations corporelles	1 500 €
Article 2315 Installations matériel et outillage techniques	5 000 €
Article 238 (avances versées sur cdes immos)	32 000 €
TOTAL	46 000 €

Arrivée de monsieur Gilbert JACQUOT.

CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERE GRANULES BOIS

En l'absence de contrat écrit, les conseillers demandent des précisions, la décision est reportée.

TOUR DU JURA CYCLISTE

Monsieur le maire informe les conseillers que les responsables de l'organisation du tour du Jura cycliste ont proposé que l'étape finale du tour 2012 prévue le 13 mai se déroule sur le territoire de la Communauté de Communes Nord Ouest Jura (CCNOJ). Le bureau de la CCNOJ est favorable à cette manifestation et sollicite les communes pour l'aider au financement qui s'élève à 6000 €

Le conseil soutient ce projet qui mettra en valeur nos villages et s'engage à participer financièrement en fonction du passage de l'épreuve dans la commune.

MAIRIE
Place Charles Boisseau
39290 OFFLANGES

SONNERIE CLOCHES EGLISE

A la suite de la panne du moteur de tintement (sonnerie des heures), le conseil municipal décide, à l'unanimité, le remplacement à l'identique du moteur de tintement de la cloche 1 pour un montant de travaux de 2081.04 € TTC et la mise en place d'un coffret électrique aux normes de sécurité en vigueur pour un montant de 2069.38 € TTC. L'entreprise BODET effectuera les travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe les conseillers que des tuiles du toit de la station de surpression ont été cassées par des jets de pierres. Il demande aux conseillers résidant à proximité d'assurer une surveillance afin que ces incivilités ne se reproduisent pas.
- Le maire informe les conseillers que le préfet a signé un arrêté pour la reprise de l'activité des carrières de Moisse. Cet arrêté peut être consulté en mairie.
- Le maire présente le procès verbal de la réunion du 14 novembre 2011 de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI). La décision concernant le rattachement de la CCNOJ à une autre collectivité se fera lorsqu'un consensus sera trouvé. En revanche, en ce qui concerne la distribution de l'eau potable, le préfet est favorable à la prise de compétence par les communautés de communes, ce qui, pour Offlanges, pourrait présenter un grave préjudice.
- La consommation d'eau sur 2011 s'élève à 14 707 m³ chiffre similaire à celui de 2010. En revanche, le prélèvement au niveau du SIEA s'élève à 7 569 m³ chiffre très élevé en raison des fuites du réservoir. Cette consommation devrait revenir à la normale à la suite des réparations effectuées.
- Dans le cadre de la réalisation d'un blason de la commune, M Thierry VINCENT présente un projet. Après examen de celui-ci, les conseillers demandent des modifications.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21h50.

Le maire,
Marc BARBIER.